

Linky prend vos consommations électriques en main

POSTÉ PAR EDITION INFO PUY-DE-DÔME LE 25 AVRIL 2016 DANS IMMOBILIER - HABITAT

Après une phase expérimentale, le compteur intelligent piloté par ERDF commence à être déployé dans l'ensemble des foyers français. Quels sont ses avantages et ses inconvénients ? On fait le point.



© Médiathèque ERDF

La réduction des consommations énergétiques est l'affaire de tous. Pour y contribuer, les États membres de l'Union européenne se sont alors engagés à travers une directive de 2009 à équiper 80 % des foyers de compteurs électriques intelligents d'ici à 2020.

En France, c'est ERDF qui a été chargé de piloter le renouvellement des compteurs classiques dont la technologie date des années quatre-vingt-dix, par un modèle de dernière génération tout nouveau tout beau, enfin si l'on aime le vert anis ! Linky – c'est son petit nom – a déjà été installé dans 300 000 logements implantés dans des villes comme Tours, Lyon, Lorient, Nantes ou encore Nice, dans le cadre d'une phase de test initiée dès 2010. Depuis le 1er décembre, c'est le déploiement national qui a été lancé. Quelque 3 millions de foyers devraient être équipés en 2016 et ainsi de suite jusqu'à couvrir 90 % du territoire national, soit 35 millions de compteurs en 2021. Mais qu'est-ce que va changer Linky dans le quotidien des consommateurs ?

Le souci de l'exactitude



Ce dispositif est un compteur dit « communicant », c'est-à-dire qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données grâce à un pilotage à distance. Plus besoin donc d'attendre le technicien pour relever les consommations ou faire modifier la puissance du compteur ! Fini également le temps des estimations : Linky transmet automatiquement vos consommations réelles à votre fournisseur d'énergie qui vous facture en conséquence.

Un espace personnel sur internet permet en outre de visualiser son utilisation énergétique afin de modifier si besoin ses comportements et de programmer ses appareils électroménagers. Plus pratique et plus malin, ce compteur haut de gamme est donc censé vous aider à réduire votre facture énergétique. Ce dont doute toutefois UFC-Que-Choisir : « Linky n'apporte rien, strictement rien aux usagers. Il risque même d'alourdir leurs factures sans contrepartie ! » En cause : ce dispositif devait au départ permettre un affichage des consommations en temps réel sur le boîtier afin d'être à portée des utilisateurs. Mais c'est finalement sur internet qu'il faudra aller sans garantie que ce soit bien en temps réel. Et si la pose de Linky est gratuite, l'association craint une hausse du tarif d'acheminement de l'électricité et surtout la multiplication d'offres dites « personnalisées » proposant tout un tas de services supplémentaires pour un prix au final plus élevé.

Linky, un compteur dangereux ?



Alors que la machine est en marche, d'autres s'inquiètent des éventuels dangers de ce compteur high-tech. Parce

qu'il transforme notre réseau électrique en réseau informatique, Linky pourrait ainsi ouvrir la voie au piratage de nos données de consommation d'après l'association Robin des toits, et ce, malgré le cryptage mis en place. Et qu'en est-il de l'utilisation de ces informations à des fins commerciales, voire policières ? Elles ne pourront être utilisées qu'avec l'accord express de l'utilisateur rétorque ERDF. Plus grave, les associations Robin des toits et Next-Up affirment que la technologie utilisée par Linky génère des perturbations électromagnétiques qui rendraient « tous les câbles électriques domestiques rayonnants, donc toxiques ». Pour preuve, des particuliers se seraient plaints aux associations de maux de tête, de fatigue et d'acouphènes pendant la période de test effectuée entre 2010 et 2015. Convaincu du danger, le conseil municipal de Saint-Macaire en Gironde a d'ailleurs décidé au mois de novembre de s'opposer au déploiement des compteurs intelligents Linky et Gazpar (l'équivalent pour le gaz) sur sa commune.

Pourtant, une étude du Centre de recherche et d'informations indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques, a confirmé « qu'il n'y avait pas de risque sanitaire aigu ni de risque d'effets physiopathologiques à craindre en lien avec l'exposition aux rayonnements extrêmement et très basses fréquences, radiofréquences et hyperfréquences ». Les champs électrique et magnétique de Linky sont en effet bien en deçà des plafonds fixés par les normes européennes. Pour être plus clair, ce compteur émet moins d'ondes électromagnétiques que votre radio-réveil !

Il n'empêche, alors que la France s'embarque dans un déploiement massif des compteurs intelligents, l'Allemagne y a renoncé début 2015 en estimant qu'ils ne servaient pas les intérêts des consommateurs...

À noter : pour toute question, contactez EDF au 09 69 39 33 01 (appel non surtaxé).

Gazpar pour bientôt



Si l'on en entend moins parler pour le moment, le déploiement du compteur de gaz intelligent Gazpar est également dans les clous. Tout comme Linky, il consiste lui aussi à facturer les ménages sur leur consommation réelle et non plus estimée et permettra de suivre son évolution via un portail internet sécurisé.

En 2016, GrDF compte installer ce nouveau compteur dans quelque 150 000 foyers répartis dans une vingtaine de communes pilotes situées dans quatre territoires : le Pays de Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor, Le Havre en Seine-Maritime, Nanterre, Puteaux et Rueil-Malmaison dans les Hauts-de-Seine ainsi que Lyon et Caluire-et-Cuire en Rhône-Alpes. Le déploiement national se déroulera ensuite entre 2017 et 2022 afin d'équiper les 11 millions de clients qui utilisent le gaz naturel au quotidien.

Julie Polizzi